

FONCIERE VOLTA

Société anonyme au capital de 16 353 774 €.
Siège social : 3, avenue Hoche, 75008 Paris
338 620 834 R.C.S. Paris

Mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce

L'assemblée générale annuelle mixte des actionnaires de Foncière Volta se tiendra le 25 juin 2008 à 11 heures, au siège social à Paris (8^{ème}), 3 avenue Hoche, Hall 3, 5^{ème} étage.

L'avis de réunion publié au *Bulletin des annonces légales et obligatoires* n°62 du 21 mai 2008 et l'avis de convocation publié au *Bulletin des annonces légales et obligatoires* n°69 du 6 juin 2008 contiennent l'ordre du jour, le projet du texte des résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée.

Tout actionnaire peut, dans les conditions prévues à l'article R.225-88 du Code de commerce, demander par courrier adressé à l'adresse suivante : Foncière Volta, 3 avenue Hoche, 75008 Paris ou par voie électronique à contact@foncierevolta.com, les documents et informations mentionnés à l'article R.225-83 du Code de commerce.

Ces documents peuvent également être consultés au siège social dans les conditions prévues par l'article R.225-89 du Code de commerce.

Tout actionnaire peut également consulter l'information réglementée sur le site internet de la société www.foncierevolta.com, notamment le rapport financier annuel 2007.